



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/12

Reçu en Préfecture le : 28/09/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 septembre 2012**  
**D - 2012/476**

***Aujourd'hui 24 septembre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, *Mr Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40); Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h05)*

**Excusés :**

Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Chafika SAILOUD, Madame Béatrice DESAIGUES

## **Mise en place d'un site d'essais d'hydroliennes - co-financement - autorisation**

Madame Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le projet d'installation d'un site d'essais d'hydroliennes a été présenté et approuvé au conseil municipal du 31 janvier 2011 qui a reconnu l'importance de cette réalisation pour la recherche de solutions alternatives aux énergies fossiles et son caractère novateur dans la filière hydrolienne en milieu urbain et sur un estuaire.

Cette installation, à l'aval du Pont de Pierre, pourra tester jusqu'à 3 hydroliennes simultanément, afin de bénéficier des puissants courants de la Garonne, accélérés par le pont et de produire de l'énergie.

Ce site d'essais permettra d'accueillir différents prototypes d'hydroliennes, durant une période s'achevant le 31 décembre 2019. Ces tests d'une durée de 6 à 24 mois permettront de tester plus de 30 prototypes identifiés à l'échelle planétaire. Les 3 espaces d'accueil, d'une puissance installée de 250 kiloWatt, pourront recevoir aussi bien des hydroliennes immergées que flottantes. D'ores et déjà, 10 entreprises privées ont manifesté un intérêt à venir tester leurs technologies à court terme.

En accord avec l'Etat, l'IFREMER a déposé le projet d'ampleur national « France Energies Marines » en tant qu'«Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées» candidat aux Investissements d'Avenirs.

Intégré à ce programme, le projet bordelais de Site d'Essai Estuarien National pour l'Essai et l'Optimisation d'hydroliennes (SENEOH), porté par Energie de la Lune, a été retenu.

L'investissement pour cette opération s'élève à 1,7 millions d'euros, dont 50% sont apportés dans le cadre des « investissements d'avenir », plus de 30% par des partenaires privés et le solde par des partenaires publics dont la Région et la CUB à hauteur de 100 000 € et la Ville de Bordeaux pour 40 000 €.

L'installation de la plate-forme d'essais est prévue au mois de décembre prochain et l'exploitation du site débutera dès l'installation de 2 prototypes d'hydroliennes.

Ce projet est totalement en adéquation avec le thème 1 de l'Agenda 21 de la Ville et son plan Climat Energie Territorial, lutter contre les causes et les effets du changement climatique et tout particulièrement dans son action 5, dans laquelle la ville s'est engagée à porter à 23% la part des énergies renouvelables dans la consommation de la ville d'ici 2014. Il s'inscrit par ailleurs dans la finalité 4 du nouveau référentiel Agenda 21 : Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère. L'implantation à Bordeaux de ce site d'essais permettra d'évaluer de manière plus précise la contribution future de l'hydrolien à l'atteinte du facteur 4 et notamment de sa contribution aux 23% d'énergie renouvelable sur le territoire à l'horizon 2020, en répondant ainsi à une action prévue dès 2008 au Plan Climat de la Ville.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter le principe de cofinancement de ce projet unique au monde à hauteur de 40.000 € pour la Ville, conformément aux termes de la délibération du 31 janvier 2011, dont le bénéficiaire non précisé à l'époque sera l'association de préfiguration de l'institut d'excellence en énergie décarbonée, France énergies marines.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Anne WALRYCK**